

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2022

Membres présents : 12

Membres excusés : 3

Mme Christine MAGAUD (pouvoir à Mme Nathalie PANAZZA)

Mme Gaëlle DEAL (pouvoir à M Cédric BONHOMME)

M Jean Louis VRAY (pouvoir à M Alain LIMOUSIN)

## Secrétaires :

Régine CHARRET et Bernard ORIOL

---

Approbation du compte rendu de séance du 28 janvier 2022

## Personnel :

- Point sur les absences : Une seule absente à ce jour pour congé maternité.
- Poste "Directrice du périscolaire" : La candidature est lancée pour le remplacement de Mme Sofia ROBERT pendant son congé maternité. Pas de postulant à ce jour.
- Régime indemnitaire RIFSEEP : Régime tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. En attente du retour du CDG 42 pour nous aider sur la réflexion et la mise en place.

## Ecole :

- Crise sanitaire : le nouveau protocole a été appliqué.  
Il n'y a plus nécessité de port du masque dans la cour. Les mesures sont allégées.
- Capteurs de CO2 : Compte tenu du coût financier, le conseil décide de reporter sa décision.
- Centre aéré et centre ados : Les centres se sont bien déroulés.

## Finances :

- Budget : La réunion budgétaire est fixée le vendredi 25 mars à 20h00.

## Travaux en cours :

- Eglise : Les employés municipaux ont réparé la porte pour la sécuriser.  
Ils ont également nettoyé le clocher.  
Travaux à réaliser prochainement : Les planches abimées des abat-sons seront remplacées, les statues seront sécurisées et les installations électriques seront rénovées (préconisation de l'APAVE suite à la vérification des installations électriques).
- Pour l'école, suite à la visite du SIEL, des devis seront réalisés pour l'entretien du système de chauffage (désembouage...).
- Bibliothèque : Le conseil souhaite installer du mobilier extérieur dans le jardin de la médiathèque.  
Le choix porte sur des tables avec bancs intégrés.

- Revitalisation du Centre Bourg :
  - Compte-rendu de la réunion PMU du mardi 15 février :  
Le projet de micro crèche paraît peu réalisable car l'agrément sera difficile à obtenir (il y a déjà des crèches sur des communes proches et, treize assistantes maternelles officient à Luriecq)  
Réflexion sur l'implantation d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels) : Un RDV est fixé le jeudi 3 mars avec la Directrice du relais petite enfance de Saint Bonnet le Château.  
  
Concernant l'aménagement des locaux du clos du tilleul, suite aux réunions PMU, il a été proposé quatre scénarios :  
1/ Une MAM + un local santé + un habitat partagé pour personnes âgées + un logement de type T3  
2/ Une salle associative + une maison de soin + un habitat partagé pour personnes âgées  
3/ Une salle associative + une maison de soin + un habitat partagé pour personnes âgées + un gîte  
4/ Une MAM + une salle associative + 5 logements seniors + un logement de type T4 pour une famille.  
  
Le conseil municipal propose d'avoir une réflexion plus globale en intégrant d'autres locaux municipaux de la commune (Salle du théâtre, etc...).
  - Préparation de la rencontre avec les ados :  
Le Maire et les élus de Boisset Saint Priest ont été rencontrés pour échanger sur les démarches que cette municipalité a réalisées auprès des jeunes.  
Il ressort qu'un club des jeunes a été relancé, que des animations dans le village sont réalisées par les jeunes eux-mêmes. Afin d'améliorer la communication entre générations, ce sont les jeunes qui distribuent les colis des anciens.  
  
Il est décidé d'organiser à la Mairie de Luriecq deux réunions pour rencontrer les jeunes de la commune :
    - Le vendredi 11 mars à 19h30 pour les 15/18 ans
    - Le vendredi 18 mars à 18h30 pour les 12/14 ans
 L'objet de ces rencontres est de recueillir leurs idées, leurs propositions, leurs envies....
  - Projet de création d'un habitat partagé pour personnes âgées :  
Un séminaire est organisé le vendredi 25 mars à Craponne sur Arzon sur le sujet.  
Trois membres du conseil y participeront.
- Agrandissement de la zone de la Chana : Ce projet nécessite la modification du PLU et l'achat de terrains contigus à l'actuelle zone.

#### LFA - Loire Forez agglomération :

- Compte rendu de la réunion sur la station d'épuration "des Rivières" (route de Boron) :  
La STEP doit être entièrement refaite car elle est sous dimensionnée et dysfonctionne.  
Le budget prévisionnel est de 1,77 millions d'Euros TTC.  
Les travaux dureront environ un an pour une livraison début 2024.
- Agenda des prochaines réunions :
  - Réunion de secteur le 16 mars à Luriecq à 19h00
  - Réunion avec le Président de LFA et les Maires le 18 mars à Luriecq.

Questions diverses :

- DIA SIMAND / LELEU : la commune ne préempte pas
- DIA LFA / SCI ROUX : la commune ne préempte pas
- Motion de LFA pour le soutien du Centre Hospitalier du Forez :  
Le conseil municipal prend une délibération pour appuyer la motion prise par LFA
- Intervillage organisé par la commune de Margerie Chantagret le 24 juillet 2022 :  
La proposition a été communiquée aux associations de la commune.
- Les membres du Conseil Municipal se sont répartis les différentes plages horaires pour la tenue des bureaux de votes le 10 et le 24 avril.  
Comme pour les précédentes élections, trois assesseurs sont nécessaires par tranche horaire.
- La cérémonie du 19 mars 1962 aura lieu le 20 mars à 11h00.

---

**Prochain Conseil Municipal : Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à 20h30**